



RAPPORT **DÉPARTEMENTAL D'ACTIVITÉ** de la lecture publique 2019

UN INVESTISSEMENT PARTAGE AU SERVICE D'UN RESEAU

TERRITOIRE D'INNOVATION
WWW.LOIRET.FR

Sommaire

PRÉFACE	4
LA MÉTHODOLOGIE	5
VOLET 1 : LES PARTIES PRENANTES DE LA LECTURE PUBLIQUE EN LOIRET	7
Le réseau des 172 bibliothèques	7
1. La Lecture publique actrice et créatrice du lien social.....	8
Les ressources humaines et spatiales	8
Les acquisitions documentaires des bibliothèques	10
Les actions culturelles	10
2. Le Loiret, territoire de lecture	14
Une approche départementale.....	14
Une approche intercommunale.....	15
Une approche par profils moyens des bibliothèques	16
3. Les bibliothèques, au service des publics	20
Les modalités d'accès aux services de la lecture publique	20
Les ressources documentaires.....	23
Les profils des usagers	24
VOLET 2 : LE DÉPARTEMENT DU LOIRET, PROMOTEUR DE LA LECTURE PUBLIQUE EN TERRITOIRES	27
4. Le sens des actions de la Médiathèque départementale	28
Le 1 ^{er} Schéma départemental de la lecture publique 2015-2021.....	28
Le Contrat Territoire Lecture-Itinérance.....	29
5. Les missions de la Médiathèque départementale	30
▶ 1. Le service de diffusion de collections physiques et numériques	31
▶ 2. Le service d'ingénierie.....	34
▶ 3. Le service d'animation et de médiation culturelle.....	34
▶ 4. La lecture pour les publics empêchés et/ou éloignés de la lecture	37
▶ 5. Le service de formation et les journées de rencontres professionnelles	38
BILAN ET MISE EN PERSPECTIVES	41

Préface



Madame Laurence BELLAIS
Présidente de la Commission du Développement des Territoires, de la Culture et du Patrimoine

Le rapport d'activités 2019 dresse un état des lieux de la lecture publique dans le Loiret sur la période 2016-2018. Les indicateurs mobilisés, les cartes, les schémas, les figures et les analyses ont pour vocation de donner à lire les mutations de la pratique culturelle de la lecture dans les 172 bibliothèques qui constituent le réseau loirétain. Au-delà du diagnostic, il est rendu compte dans ce rapport des avancées réalisées en collaboration étroite avec les Communes et les Communautés de Communes.

Au titre de la compétence obligatoire départementale de la lecture publique, le Loiret s'engage avec détermination dans l'accompagnement des bibliothèques loirétaines. Par leur engagement au service des habitants, par leur investissement dans le champ de la lecture publique, celles-ci concourent à l'émergence de la citoyenneté et d'une meilleure cohésion sociale.

Parce que lire, apprendre à lire, sont pleinement au cœur de l'action départementale, je me félicite de pouvoir rendre compte dans le présent document de l'engagement renouvelé du Département du Loiret à développer la pratique de la lecture, en associant pleinement l'ensemble des politiques de la Collectivité, et plus particulièrement les politiques sociales.

Enfin, je veux dire combien ce rapport rend hommage à l'engagement quotidien et passionné des professionnels des bibliothèques - salariés et bénévoles - pour animer toute l'année les bibliothèques de notre territoire.

La méthodologie

Le présent rapport d'activités a pour objectif d'être un outil d'analyse de l'investissement du Département du Loiret et des Communautés de Communes pour un service public de la lecture. Il permet aussi d'évaluer les forces du réseau de lecture publique départemental ainsi que les voies de progrès. Ce diagnostic permet également de comparer certaines des données du Loiret aux moyennes nationales et d'apporter une contribution au plan national à l'élaboration des orientations prioritaires que se fixe l'Etat que ce soit pour les apprentissages, le savoir ou les loisirs, et dont les collectivités territoriales sont les parties prenantes les plus impliquées.

Pour sa seconde édition, le rapport d'activité de Lecture publique met à l'honneur le réseau des bibliothèques du Loiret, à partir de leurs données d'activité 2017 collectées en 2018. Le Département du Loiret remercie les 121 bibliothèques¹ pour le partage de leurs précieuses données, utilisées :

- au niveau national, pour effectuer des évaluations des politiques de développement de la lecture;
- au niveau départemental, afin d'analyser l'action des collectivités territoriales ;
- au niveau local, pour adapter l'offre de services proposée aux attentes et besoins des usagers.

Les données analysées par la Médiathèque départementale et le Service Information Géographique du Département du Loiret ont permis l'élaboration d'une synthèse de l'activité des bibliothèques sur l'ensemble du département avec le concours des responsables des bibliothèques de Tigy, de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et de la Communauté de Communes Val de Sully. Les retours des différents interlocuteurs sollicités ont permis cette année d'apporter des compléments.

Cette photographie du réseau illustre la diversité de l'offre de service proposée sur le territoire. L'analyse s'appuie sur un classement de référence au niveau national, construit par l'Association des Bibliothécaires Départementaux (ABD)². Ce classement des bibliothèques en 5 catégories prend en compte les critères de surface des locaux, de qualification du personnel, des horaires d'ouverture et des crédits d'acquisition.

1. 121 lieux de lecture sur 172 lieux de lecture, soit un échantillon représentant 71% du réseau.

2. Anciennement Association des Directeurs de Bibliothèques Départementales de Prêt (ADBDP).

Critères nationaux d'attribution des niveaux ABD				
	Crédits d'acquisition tous documents	Horaires d'ouverture	Personnel	Surface
Bibliothèque ABD 1	2 € / hab.	12 h / semaine	1 agent de cat. B de la filière culturelle par 5000 habitants ou 1 salarié qualifié par 2000 habitants	0,07 m ² par habitant ou 100 m ²
Bibliothèque ABD 2	1 € / hab.	8 h / semaine	1 salarié qualifié	0,04 m ² par habitant ou 50 m ²
Bibliothèque ABD 3	0,50 € / hab.	4 h / semaine	Bénévoles qualifiés	25 m ²
Bibliothèque ABD 4	Deux ou trois des critères du niveau 3 sont respectés			
Bibliothèque ABD 5	Moins de deux critères du niveau 3 sont respectés			

Ce rapport d'analyse contribue à la mise en œuvre des actions et événements du Schéma départemental de Lecture publique, adopté le 8 décembre 2017 par l'Assemblée départementale.

La première partie de ce rapport détaille l'activité des lieux de lecture du réseau, la seconde partie s'attachant aux actions de la Médiathèque départementale sur les années 2017 et 2018 au service du réseau de bibliothèques.

Les données élaborées pour analyser l'activité de la Médiathèque départementale ont été recueillies auprès de l'ensemble de son équipe. Les cartes ont été réalisées par le Service Information Géographique du Département du Loiret.

VOLET 1 : Les parties prenantes de la lecture publique en Loiret

Le département du Loiret possède un réseau de 172 bibliothèques³ proposant des services à 90 % des Loirétains sur leur Commune ou Communauté de Communes de résidence⁴. Les territoires de compétence évoqués ci-après représentent le territoire communal ou intercommunal d'action des bibliothèques et le nombre d'habitants concernés directement.

Le réseau des 172 bibliothèques

Les 3/4 des bibliothèques sont implantées sur des territoires comprenant une population de moins de 5 000 habitants. 7 bibliothèques sur 10 sont des points lecture de niveau ABD 4 ou 5.



3. Voir carte encartée.

4. Pour les Communautés de Communes ayant pris en charge la compétence Lecture publique.

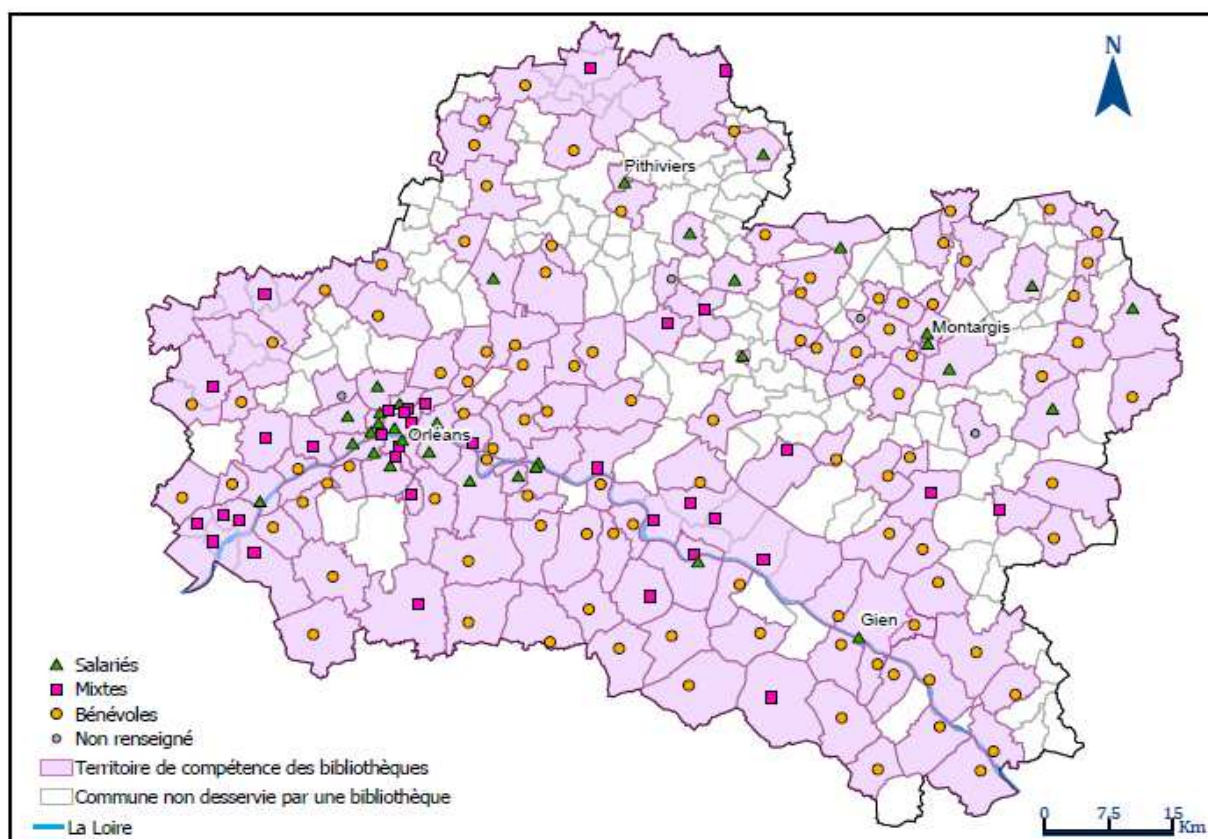
1. La Lecture publique actrice et créatrice du lien social

Les ressources humaines et spatiales

► **Le nombre de professionnels bénévoles et salariés** investis pour la lecture publique dépasse les 900 personnes parmi elles 66 % sont bénévoles. Un effort de professionnalisation par les Communes et Communautés de Communes est constaté. Si les équipes salariées sont concentrées dans les communes d'Orléans Métropole et le long de la Loire essentiellement, des Communes rurales ont fait le choix de mettre à disposition des bibliothèques du personnel salarié, souvent affectés pour quelques heures à la bibliothèque. Cette option permet de renouveler les équipes et d'apporter de nouvelles compétences, dont l'accueil de scolaires. Les compétences bibliothéconomiques peuvent ensuite être acquises par des échanges approfondis avec l'équipe de la Médiathèque départementale, par le dialogue avec des collègues responsables de bibliothèques et des visites d'autres bibliothèques du réseau.



Les bibliothèques du Loiret : composition des équipes



Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données d'activités 2017 des bibliothèques loirétaines - BD TOPO@IGN 2018
Département du Loiret - février 2019 - Reproduction interdite

Le réseau de lecture publique du Loiret s'appuie fortement sur les équipes bénévoles. Au niveau national, plus d'une personne sur deux travaillant en bibliothèque est bénévole, cette proportion étant bien plus conséquente dans les Communes de moins de 2000 habitants. En comparaison, le réseau de lecture publique du Loiret reste relativement peu professionnalisé, avec divers exemples de Communes de plus de 2000 habitants pour lequel le fonctionnement de la bibliothèque est assuré uniquement par du personnel bénévole et non par du personnel salarié. Une distinction est par ailleurs à effectuer entre le bénévolat ne s'appuyant pas sur des compétences acquises grâce à des formations professionnalisantes et l'investissement bénévole qui s'appuie sur un parcours de formation et une démarche continue d'acquisition de compétences.

► **La surface des bibliothèques** dépend de la taille de la collectivité.

Population couverte	Surface moyenne par habitant
Moins de 1 000 hab.	0,07 m ²
1 000 - 1 999 hab.	0,06 m ²
2 000 - 4 999 hab.	0,05 m ²
5 000 - 19 999 hab.	0,07 m ²
20 000 - 39 999 hab.	0,08 m ²
100 000 hab. et plus	0,09 m ²
Ensemble des bibliothèques	0,06 m²

Source : Campagne statistique 2018 relative aux données d'activité 2017 des bibliothèques loirétaines. Médiathèque départementale du Loiret et Ministère de la Culture, Scrib. Échantillon de 126 réponses analysées.

Sur le département, la surface moyenne est de 6 m² pour 100 habitants soit l'équivalent de la surface moyenne nationale. L'indicateur de surface, seul, n'est pas pertinent, il doit être évalué en le confrontant avec l'accessibilité de la bibliothèque, son confort et son ergonomie.

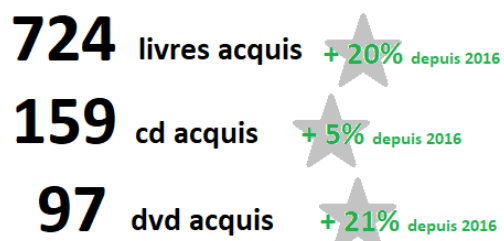
surfaces de lecture de

0,06 m² par habitant



Les acquisitions documentaires des bibliothèques

► En 2017⁵, les acquisitions documentaires des bibliothèques sont composées en moyenne de :



Les budgets d'acquisition moyens sont estimés à ⁶ :



L'effort conséquent pour les budgets d'acquisition de livres est significatif ; il s'explique notamment par des créations récentes de bibliothèques.

La baisse du budget d'acquisition de CD n'est pas surprenante, dans la mesure où elle est cohérente avec la baisse des achats de CD en France et le moindre attrait de ce support, ce qui ne signifie aucunement un moindre intérêt pour la musique : l'écoute de musique en ligne est florissante ; 7,5 millions de Français ont assisté en 2018 à un Festival de musique, une évolution de +4,5% par rapport à l'année précédente.

5. Pour les bibliothèques qui ont répondu les 2 années, hors Orléans, soit un échantillon de 69 bibliothèques pour les livres, 20 pour les CD et 17 pour les DVD.

6. Pour les bibliothèques qui ont répondu les 2 années, hors Orléans, soit 78 pour les livres, 12 pour les CD et 14 pour les DVD.

Les actions culturelles

7 / 10 bibliothèques proposent des actions culturelles

Répartition des bibliothèques selon les actions culturelles proposées et la population couverte

Population couverte	Plusieurs réponses possibles par bibliothèque						
	Expos	Conférence, rencontres, lectures	Concerts, projections	Séances de conte	Clubs de lecteurs, ateliers d'écriture	Fêtes, salon du livre, festivals	Autres
Moins de 1 000 hab.	42 %	16 %	5 %	16 %	11 %	21 %	11 %
1 000 - 1 999 hab.	36 %	36 %	4 %	40 %	32 %	8 %	20 %
2 000 - 4 999 hab.	52 %	3 %	7 %	62 %	37 %	3 %	38 %
5 000 - 19 999 hab.	63 %	79 %	47 %	74 %	63 %	37 %	63 %
20 000 - 39 999 hab.	100 %	100 %	100 %	100 %	16 %	100 %	100 %
100 000 hab. et plus	100 %	100 %	100 %	100 %	5 %	100 %	100 %
Ensemble des bibliothèques	50 %	33 %	18 %	51 %	32 %	19 %	35 %

Source : Campagne statistique 2018 relative aux données d'activité 2017 des bibliothèques loirétaines. Médiathèque départementale du Loiret et Ministère de la Culture, Scrib. Échantillon de 96 réponses analysées.

Lire : 42% des bibliothèques couvrant moins de 1 000 habitants proposent des expositions.

► 95% des bibliothèques de territoires de plus de 5 000 habitants organisent des actions culturelles, c'est-à-dire des actions visant à faire vivre les collections en proposant un échange avec le public 60 % des lieux de lecture en deçà de 5 000 habitants proposent des actions culturelles : on compte des points lecture dont l'amplitude horaire est faible et/ou dont l'espace est insuffisant pour proposer des actions d'échange avec le public.

Répartition des bibliothèques selon les publics mineurs présents et la population couverte

Population couverte	Petite enfance (0-3 ans)	Ecoles mat. (3-6 ans)	Collèges (10-14 ans)	Lycées (15-18 ans)
Moins de 1 000 hab.	16 %	63 %	5 %	5 %
1 000 - 1 999 hab.	32 %	84 %	8 %	20 %
2 000 - 4 999 hab.	48 %	76 %	14 %	48 %
5 000 - 19 999 hab.	89 %	100 %	37 %	95 %
20 000 - 39 999 hab.	100 %	100 %	67 %	67 %
100 000 hab. et plus	100 %	100 %	100 %	100 %
Ensemble des bibliothèques	48 %	81 %	18 %	43 %

Source : Campagne statistique 2018 relative aux données d'activité 2017 des bibliothèques loirétaines. Médiathèque départementale du Loiret et Ministère de la Culture, Scrib. Échantillon de 96 réponses analysées.

Lire : 16 % des bibliothèques couvrant moins de 1 000 habitants proposent des animations aux 0-3 ans de la Petite enfance.

► Les actions des bibliothèques en direction des « 3-6 ans » sont les plus fréquentes, celles en direction des collégiens sont les moins fréquentes probablement en raison d'actions déjà conduites par les Centres de Documentation et d'Information (CDI) des collèges. Des partenariats ont été développés entre plusieurs bibliothèques du réseau et des CDI, ce qui permet de mettre en valeur la complémentarité entre ces deux lieux.

Les accueils de classes		
Population couverte	Accueils de classes réalisés	Nombre d'enfants accueillis
Moins de 1 000 hab.	30	566
1 000 - 1 999 hab.	90	2 472
2 000 - 4 999 hab.	181	9 350
5 000 - 19 999 hab.	612	22 892
20 000 - 39 999 hab.	196	5 560
100 000 hab. et plus	132	3 521
Ensemble des bibliothèques	1 241	44 461

Source : Campagne statistique 2018 relative aux données d'activité 2017 des bibliothèques loirétaines. Médiathèque départementale du Loiret et Ministère de la Culture, Scrib. Echantillon de 96 réponses analysées.

► En une année le nombre moyen d'enfants accueillis par une bibliothèque est passé de 443 à 462, augmentant de 5%, traduisant un intérêt renouvelé pour les accueils de classe en bibliothèque, dans le cadre d'un travail conjoint mené avec l'Education Nationale. C'est une activité essentielle et largement répandue qui contribue à l'éveil culturel et à l'apprentissage de la lecture dès le plus jeune âge, grâce au partenariat avec les écoles.

44 461 enfants présents
dans les accueils de classe



Répartition des bibliothèques selon les actions qu'elles proposent aux publics empêchés de se rendre dans un lieu de lecture et la population couverte

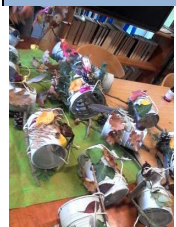
Population couverte	Personnes hospitalisées	Personnes incarcérées ou en semi-liberté	Personnes en Maisons de retraite ou EHPAD	Personnes en Centres sociaux et Foyers ruraux	Personnes recourant aux Services de l'Emploi	Autres personnes
Moins de 1 000 hab.	11 %	5 %	11 %	5 %	5 %	5 %
1 000 - 1 999 hab.	4 %	4 %	8 %	4 %	5 %	8 %
2 000 - 4 999 hab.	3 %	3 %	17 %	7 %	11 %	14 %
5 000 - 19 999 hab.	0 %	5 %	32 %	16 %	5 %	11 %
20 000 - 39 999 hab.	0 %	0 %	33 %	67 %	5 %	0 %
100 000 hab. et plus	0 %	0 %	0 %	100 %	5 %	100 %
Ensemble des bibliothèques	4 %	4 %	17 %	10 %	7 %	10 %

Source : Campagne statistique 2018 relative aux données d'activité 2017 des bibliothèques loirétaines. Médiathèque départementale du Loiret et Ministère de la Culture, Scrib. Échantillon de 96 réponses analysées.

► Entre 2016 et 2017, la part des actions menées en direction des personnes hospitalisées et des personnes incarcérées a augmenté de 3 points chacune. Celle des autres actions est stable. Les personnes résidant en maisons de retraite ou Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) sont celles qui bénéficient le plus souvent d'actions culturelles (11% des bibliothèques pour les Communes de moins de 1 000 habitants, 17% pour les bibliothèques de Communes de 2 000 à 5 000 habitants). Avec l'allongement de la durée de la vie, les personnes en situation de dépendance nécessitent une attention particulière et des besoins nouveaux pour rompre l'isolement grâce aux livres, à la musique, et au cinéma.

Le Département du Loiret a adopté en 2018 un Schéma de cohésion sociale, plaçant le maintien à domicile au cœur de son action. A ce titre, les actions de portage à domicile peuvent constituer un renforcement du lien social pour les personnes rencontrant des difficultés pour se déplacer.

Réouverture de la bibliothèque de Dordives



Réouverte en février 2018, la bibliothèque de Dordives est tenue par une dizaine de bénévoles épaulés depuis septembre 2018 par un personnel municipal dédié sur quelques heures de présence.

L'accueil des jeunes : une priorité. Ainsi, nous avons obtenu la venue une fois par mois des 13 classes de l'école de Dordives, de la Moyenne Section Maternelle jusqu'au CM2. Nous leur proposons une lecture en rapport avec leurs projets et programmes, suivie d'un prêt de livres.

Nous proposons 8 ateliers lecture – bricolage par an qui permettent aux enfants de venir écouter une lecture et de faire une activité manuelle. Nous proposons aussi des après-midis " jeux de société" durant les vacances scolaires.

Notre bibliothèque est également "squattée" joyeusement par des tricoteuses qui se réunissent pour tricoter ensemble ou initier jeunes et moins jeunes au crochet, tricot, pompons.... Une fois par an, nous leur laissons la main pour l'atelier bricolage.

Le samedi matin, les habitants peuvent venir s'initier aux échecs avec le club local.

La progression du nombre d'adhérents - plus de 350 ! et sans compter les scolaires ! - semble indiquer que nous sommes sur la bonne voie...



Guy DUSOULIER, 1^{er} Adjoint au Maire de Dordives

2. Le Loiret, territoire de lecture

Les bibliothèques municipales ou intercommunales accueillent des usagers n'habitant pas la Commune où elles sont situées, d'où la nécessité d'évaluer l'action des bibliothèques en tenant compte des territoires et des rayons d'action des bibliothèques.

Une approche départementale

La carte de l'ensemble du réseau présente la répartition des bibliothèques selon leur niveau ABD⁷. Ce niveau reflète pour chacune le niveau d'offre de service proposé aux usagers.

L'analyse de l'offre de services des bibliothèques par territoire a conduit à la signature par l'Etat et le Département du Loiret d'un Contrat Territoire-Lecture Itinérance, pour lequel il est prévu que les actions portent prioritairement sur le Nord-Loiret (Communautés de Communes de La Plaine du Nord Loiret, du Pithiverais et du Pithiverais Gâtinais) et du Nord-Est Loiret (Communauté de Communes des 4 Vallées et Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne). Si l'on trouve parmi ces territoires des bibliothèques très dynamiques, largement impliquées dans la vie locale, le Nord-Loiret et le Nord-Est Loiret restent des territoires ruraux pour lesquels l'accès à une offre de services de lecture publique est moins aisé que dans d'autres zones du territoire loirétain (l'axe ligérien, l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing, Orléans Métropole,...).

Trois réseaux de bibliothèques sont constitués sur le territoire :

- L'Agglomération Montargoise et Rives du Loing a développé un réseau de bibliothèques sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'Agglomérations, avec une circulation des documents entre bibliothèques ;
- Le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Val de Sully, qui comprend depuis début 2018 l'ensemble des bibliothèques de la Communauté de Communes, suite à la prise en charge de la compétence lecture publique par l'intercommunalité⁸ ;
- Le réseau de la Lecture Publique de la Communauté de Communes du Canton de Beaugency : un diagnostic territorial sur l'offre de lecture publique du territoire de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire étant actuellement en cours d'élaboration.

7. Voir le tableau des « critères nationaux d'attribution des niveaux ABD » de la partie Méthodologie.

8. A l'exception de la bibliothèque de la Commune d'Isdes.

Une approche intercommunale

Synthèse des données des bibliothèques par intercommunalité en 2017					
Intercommunalité	Bibliothèques du territoire ayant répondu	Ouverture moyenne par semaine	Population du territoire	Inscrits	Bibliothèques informatisées
CA Montargoise et des Rives du Loing	3/10	14h	59187	2 206	3/3
CC de la Beauce Loirétaine	3/5	10h	16 355	480	2/5
CC de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne	6/9	15h	20 820	171	4/6
CC de la Forêt	4/5	7h	16 057	1 237	4/5
CC de la Plaine du Nord Loiret	0/3	NC	6 835	NC	NC
CC des Canaux et forêts en Gâtinais	9/13	10h	28 234	718	4/9
CC des Loges	11/15	9h	41 175	5378	8/11
CC des Portes de Sologne	5/6	9h	16 138	1 375	4/5
CC des Quatre Vallées	4/8	9h	17 162	226	3/4
CC des Terres du Val de Loire	14/17	12h	47 887	3331	11/14
CC du Berry Loire Puisaye	4/9	6h	9 150	NC	2/4
CC du Pithiverais	6/8	8h	29 027	2 519	5/6
CC du Pithiverais Gâtinais	6/8	12h	25 740	1229	4/6
CC du Val de Sully	10/15	7h	24 574	1 043	7/10
CC Giennoises	5/9	7h30	25 598	3440	3/5
CU Orléans Métropole	29/30	18h	276 632	59 311	28/29

Source : Campagne statistique 2018 relative aux données d'activité 2017 des bibliothèques loirétaines. Médiathèque départementale du Loiret et Ministère de la Culture, Scrib. Echantillon de 121 réponses analysées.

Le territoire loirétain enregistre de vraies disparités en termes d'accès aux équipements de lecture publique, avec par exemple selon les territoires une amplitude horaire minimum de 6 heures contre 18 heures maximum, pour l'amplitude horaire moyenne au sein de la Communauté Urbaine Orléans Métropole. Ces disparités s'expliquent en partie par l'offre de service des bibliothèques, avec en milieu urbain, plus souvent, des équipements modernes, disposant de locaux adaptés et d'une amplitude horaire plus large. En effet, selon le Ministère de la Culture⁹, « le seuil de dépenses documentaires par habitant est de 2€/habitant, la taille de la collectivité ne semblant pas avoir d'influence majeure sur ce ratio. (...) L'amplitude horaire hebdomadaire reste largement dépendante de la taille de la collectivité : l'amplitude horaire moyenne pour l'ensemble des bibliothèques, toutes tailles de collectivités confondues, est de 14 heures. »

9. Synthèse nationale des données d'activité 2015 des bibliothèques municipales éditée en 2017 par le Ministère de la Culture

Une approche par profils moyens des bibliothèques

Les tableaux ci-après permettent de caractériser l'activité des bibliothèques selon leur couverture de population grâce à une sélection d'indicateurs et au regard des données nationales (matérialisées en vert). Les indicateurs conformes aux données nationales pour les bibliothèques de même profil sont indiqués en jaune. A l'inverse les données constatées inférieures aux données nationales sont matérialisées en rouge.

Population couverte	Moins de 1 000 hab.	1 000 - 1 999 hab.	2 000 - 4 999 hab.	5 000 - 19 999 hab.	20 000 - 39 999 hab.	100 000 hab. et plus
Répartition par niveau ABD						
Part des bibliothèques ABD 1	0 %	2 %	7 %	33 %	17 %	100 %
Part des bibliothèques ABD 2	0 %	2 %	17 %	17 %	33 %	0 %
Part des bibliothèques ABD 3	4 %	22 %	29 %	17 %	0 %	0 %
Part des bibliothèques ABD 4 et 5	39 %	68 %	45 %	10 %	0 %	0 %
NC	9 %	5 %	2 %	0 %	50 %	0 %
> Niveau ABD constaté des bibliothèques selon la population couverte au niveau national	ABD 5	ABD 4	ABD 3	ABD 2 et 1	ABD 1	ABD 1

Alors que les niveaux ABD des bibliothèques des territoires de moins de 2 000 habitants et de plus de 5 000 habitants sont de niveaux équivalents à ceux des bibliothèques de mêmes profils au niveau national, près de la moitié des bibliothèques des territoires de 2 000 à 4 999 habitants sont de niveau ABD 4 ou 5, soit en dessous du niveau ABD 3 constaté nationalement.

Population couverte	Moins de 1 000 hab.	1 000 - 1 999 hab.	2 000 - 4 999 hab.	5 000 - 19 999 hab.	20 000 - 39 999 hab.	100 000 hab. et plus
Le personnel						
Dépenses pour le personnel	0 €	1 734 €	18 068 €	172 029 €	618 109 €	3 334 471 €
soit pour 100 hab.	0 €	103 €	570 €	1 423 €	1 011 €	2 905 €
> Moyenne nationale			42 515 €	171 803 €	570 581 €	4 275 194 €
Nombre d'emplois salariés	0,05	0,36	0,73	4,68	15	80
Nombre d'ETPT	1,67	1,11	1,31	1,21	4,67	72,2
Nombre de bénévoles	3,95	4,43	6,67	1,95	0	0
> Ratio moyen national	Le ratio entre le nombre d'agents et la population ne varie que très marginalement entre petites et grandes bibliothèques, il est de 6 agents pour 10 000 habitants ¹⁰ .					

Le budget moyen accordé pour les dépenses de personnel salarié aux bibliothèques des territoires de 2 000 à 4 999 habitants est 2 fois moins élevé que les budgets accordés au niveau national à des bibliothèques de même profil. En revanche, celui accordé aux bibliothèques de 20 000 à 39 999 habitants est majoré de 8%.

10. Moyennes et recommandations nationales extraites de la Synthèse nationale du Ministère de la Culture 2017 portant sur les données 2015 des bibliothèques.

Population couverte	Moins de 1 000 hab.	1 000 - 1 999 hab.	2 000 - 4 999 hab.	5 000 - 19 999 hab.	20 000 - 39 999 hab.	100 000 hab. et plus
Les collections propres						
Nombre de livres	1 867	3 640	6 892	25 674	64 446	529 118
soit pour 100 hab.	261	230	225	261	307	460
> Ratio moyen national pour 100 hab.			290	260	226	187
Nombre de CD	11	17	66	2958	10734	45 980
soit pour 100 hab.	1	1	2	27	34	40
> Ratio moyen national pour 100 hab.			15	28	35	26
Nombre de DVD	26	60	64	1091	4430	19 622
soit pour 100 hab.	1	2	1	9	7	17
> Ratio moyen national pour 100 hab.			7,4	10,7	11,9	10,8

Hormis pour les DVD dont le ratio est légèrement inférieur au ratio national pour les bibliothèques de 20 000 à 39 999 habitants ; les collections de livres et de CD des bibliothèques de 5 000 à 19 999 habitants sont bien positionnées et celles de plus de 100 000 habitants, tous supports confondus, sont mêmes beaucoup mieux positionnées avec des collections presque doublées.

Population couverte	Moins de 1 000 hab.	1 000 - 1 999 hab.	2 000 - 4 999 hab.	5 000 - 19 999 hab.	20 000 - 39 999 hab.	100 000 hab. et plus
Les acquisitions						
Dépenses d'acquisition	24 €	468 €	2 264 €	23 595 €	38 482 €	312 385 €
soit pour 100 hab.	4 €	32 €	74 €	228 €	185 €	272 €
> Moyennes nationales	Les dépenses documentaires par habitant restent en moyenne légèrement supérieures au seuil recommandé de 2€/habitant. La taille de la collectivité ne semble pas avoir d'influence majeure sur ce ratio.					
Nombre de livres	78	85	444	1 490	2 496	8 756
> Moyennes nationales	7 511 € 22 874 € 63 187 € 425 163 €					
Nombre de CD	0	0	2	102	197	832
> Moyenne Loiret	190 documents sonores pour les bibliothèques qui acquièrent ce type de supports					
> Moyenne nationale	190 documents sonores					
Nombre de DVD	0	0	3	85	111	1 286
> Moyenne Loiret	139 documents vidéo pour les bibliothèques qui acquièrent ce type de support.					
> Moyenne nationale	160 documents vidéo					
Au-delà de 2 000 habitants, les bibliothèques acquièrent 12 livres, 1,3 document sonore et 1,1 document vidéo pour 100 habitants.						

Les budgets alloués aux acquisitions de documents sont très inférieurs aux budgets pratiqués au niveau national : inférieur de 70% pour les bibliothèques de 2 000 à 4 999 habitants, de 40% pour les bibliothèques de 20 000 à 39 999 habitants et de 25% pour les plus de 100 000 habitants. Ces budgets pour les bibliothèques des territoires de 5 000 à 19 999 habitants sont a contrario supérieurs de 4%.

Le renouvellement des collections de documents des bibliothèques de plus de 20 000 habitants est en moindre proportion puisque leur volume est double, ainsi l'âge moyen de ces collections est supérieur à celui des collections nationales des bibliothèques de profil comparable et donc moins attractif.

Population couverte	Moins de 1 000 hab.	1 000 - 1 999 hab.	2 000 - 4 999 hab.	5 000 - 19 999 hab.	20 000 - 39 999 hab.	100 000 hab. et plus
Le public et le prêt						
Nombre d'inscrits emprunteurs	64	206	427	1 585	3 380	34 599
> Moyenne nationale	539 1 356 3 361 19 436					
Taux d'inscrits emprunteurs	11 %	15 %	14 %	17 %	16 %	30 %
> Moyenne nationale	17 % 14 % 12 % 9 %					
Nombre total de prêts	676	2 000	6 040	34 047	108 607	575 711
> Moyenne nationale	13 656 44 505 125 690 866 994					
dont nombre de prêts de livres	651	1 918	5 750	32 155	104 664	447 418
> Moyenne nationale	Au-delà de 2 000 habitants, les bibliothèques font en moyenne 63 130 prêts soit 4,43 documents par habitant.					

Le nombre d'inscrits dans les bibliothèques loirétaines de plus de 5 000 habitants est très positif en comparaison avec les données nationales. Le nombre de prêts inférieur aux données nationales peut s'expliquer par des collections peut-être moins attractives.

Population couverte	Moins de 1 000 hab.	1 000 - 1 999 hab.	2 000 - 4 999 hab.	5 000 - 19 999 hab.	20 000 - 39 999 hab.	100 000 hab. et plus
Les horaires						
Ouverture par semaine	5h	7h	11h	20h	25h	39h
> Moyenne nationale			15h	22h	29h	42h

Le nombre d'heures d'ouverture dans le Loiret est inférieur aux moyennes nationales. Le Plan Orsenna soulignant l'importance de cette modalité d'accès, la Médiathèque départementale accompagne les bibliothèques dans ce sens, comme inscrit dans le Schéma départemental de Lecture publique.

Population couverte	Moins de 1 000 hab.	1 000 - 1 999 hab.	2 000 - 4 999 hab.	5 000 - 19 999 hab.	20 000 - 39 999 hab.	100 000 hab. et plus
Les locaux						
Surface des locaux	43 m ²	87 m ²	160 m ²	535 m ²	1 794 m ²	10 019 m ²
soit pour 100 hab.	8 m ²	6 m ²	6 m ²	5 m ²	8 m ²	8 m ²
> Moyenne nationale			7 m ²	7 m ²	6 m ²	5 m ²
Nombre de places assises	10	16	19	54	156	952
> Moyenne nationale			20	50	140	340

Source : Campagne statistique 2018 relative aux données d'activité 2017 des bibliothèques loirétaines. Médiathèque départementale du Loiret et Ministère de la Culture, Scrib. Échantillon de 121 réponses analysées.

Au vu de l'ensemble de ces indicateurs, il ressort que les bibliothèques des territoires de 2 000 à 4 999 habitants représentent un point de vigilance pour la Médiathèque départementale du point de vue de leur accompagnement. Ce constat dressé, il revient aux services de la Médiathèque départementale du Loiret d'explorer avec les Communes de cette strate des pistes d'amélioration.

3. Les bibliothèques, au service des publics

Les modalités d'accès aux services de la lecture publique

► **Les conditions tarifaires.** 46 % des bibliothèques proposent la gratuité d'inscription. Par rapport à l'année précédente, 4 bibliothèques supplémentaires ont indiqué proposer la gratuité

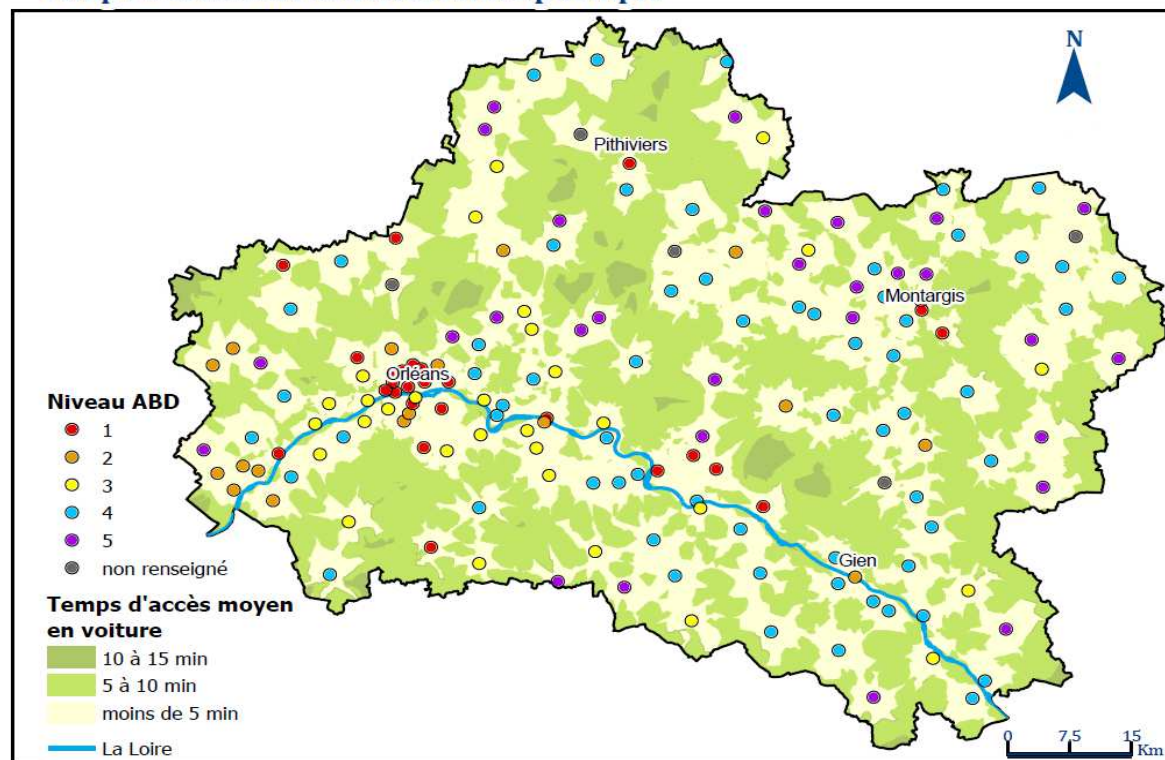


46% des bibliothèques gratuites

d'inscription. Les bibliothèques ayant choisi de passer à la gratuité ont enregistré une forte hausse de la fréquentation par les usagers, comme en témoigne l'exemple récent des bibliothèques et médiathèques du réseau de lecture de l'Agglomération Montargoise et Rives du Loing.

► **L'accessibilité.** En milieu rural, les bibliothèques sont régulièrement le seul équipement culturel de proximité aisément accessible pour les usagers, les cinémas et théâtres étant plutôt situés dans des villes et agglomérations de plus de 5000 habitants.

Temps d'accès aux lieux de lecture publique



Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données d'activités 2017 des bibliothèques loirétaines - BD TOPO©IGN 2018 - Navstreets 2018
Département du Loiret - février 2019 - Reproduction interdite

En 2018, Le Ministère de la Culture a ouvert la possibilité pour les collectivités de bénéficier d'un soutien dans le cadre de la Dotation Générale de Décentralisation

11h15 par semaine
ouverture moyenne

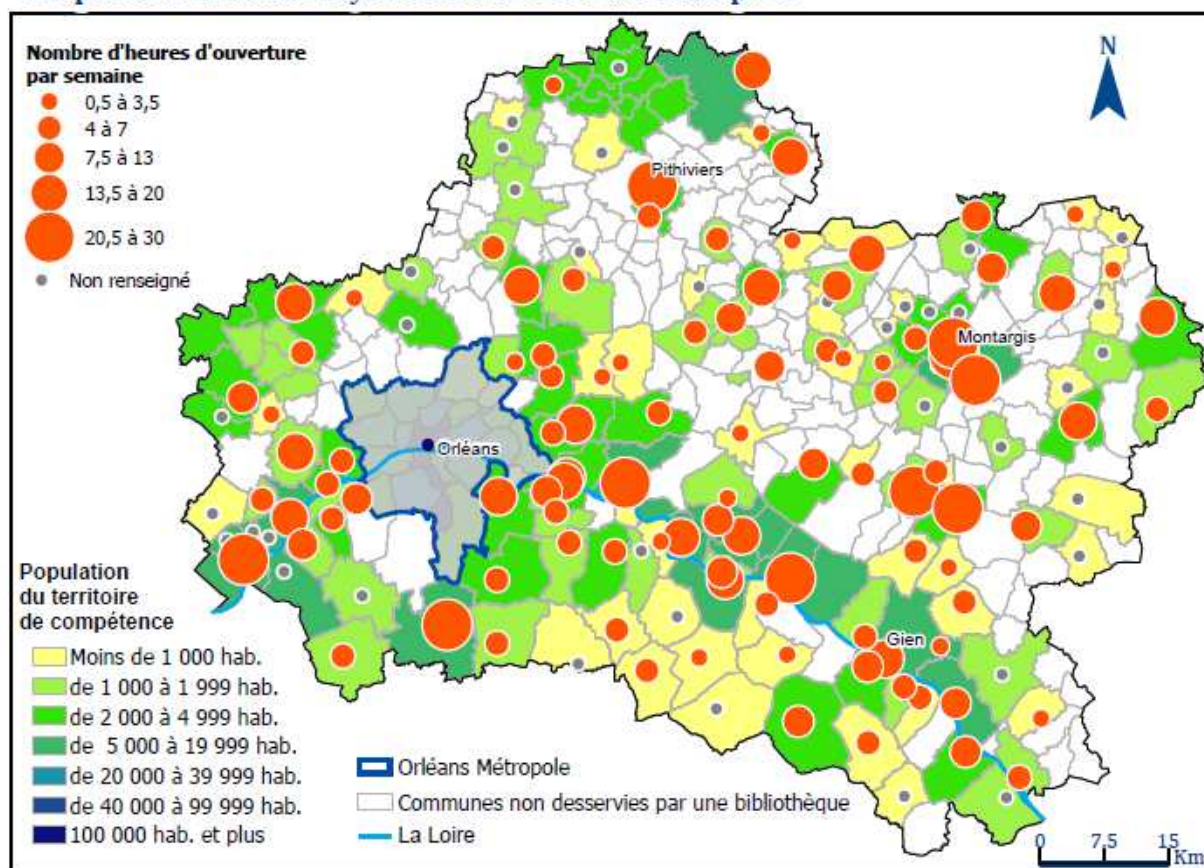


pour les bibliothèques au titre des coûts liés à l'extension ou l'adaptation des horaires d'ouverture de leurs établissements de lecture publique.

L'amplitude horaire moyenne sur l'ensemble du département reste faible au regard par exemple des horaires d'ouverture des mairies ou des agences postales. Surtout, les horaires sont-ils adaptés à tous les publics et en particulier à la population active, rarement disponible les après-midis en semaine ? Les travaux de diagnostic temporel réalisés par plusieurs bibliothèques du Loiret ont permis d'appréhender les besoins sur un territoire, pour développer une meilleure réponse aux usagers. Des initiatives astucieuses ont par ailleurs permis à plusieurs Collectivités d'étendre l'amplitude horaire de la bibliothèque :

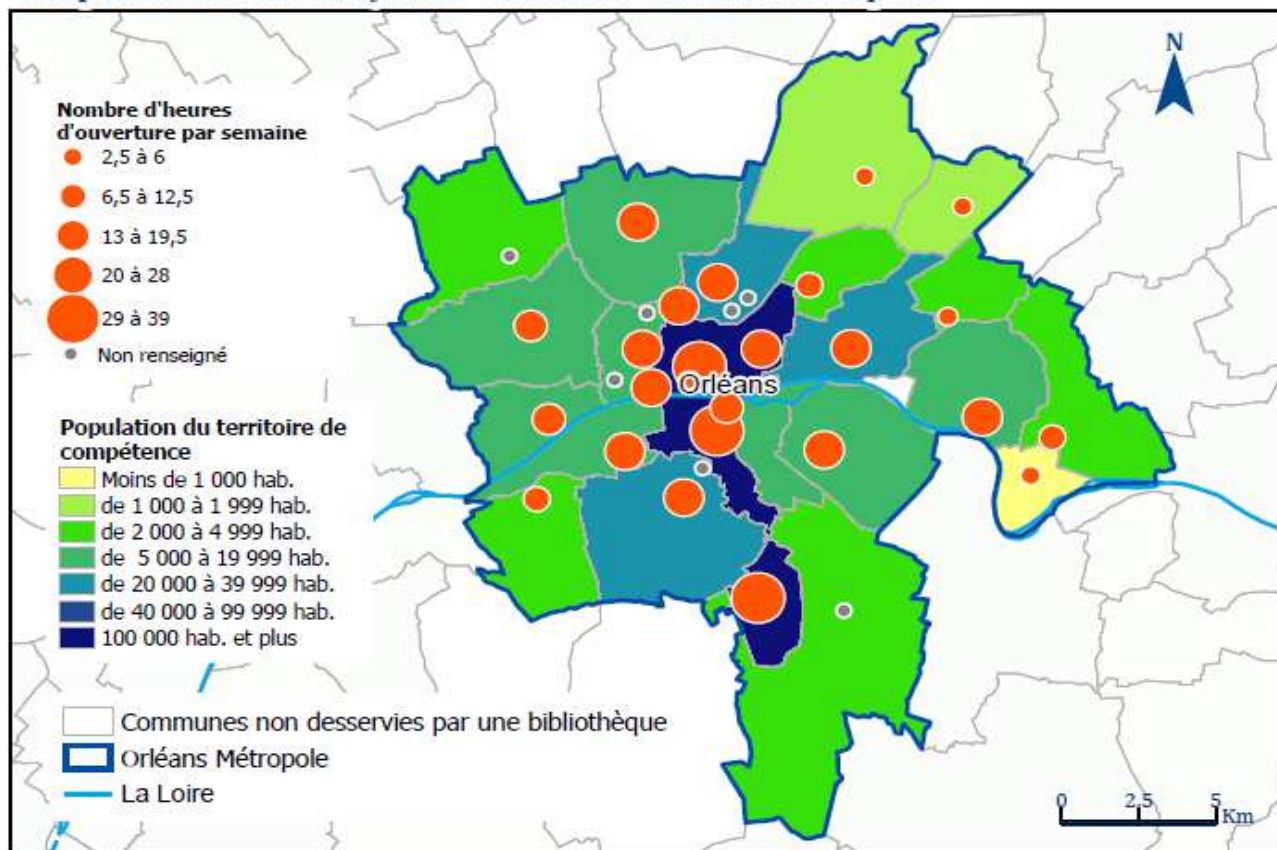
- La mise à disposition de personnel communal sur plusieurs bibliothèques (bibliothèques de Boiscommun et Nibelle) ;
- La mise en réseau de bibliothèques, avec du personnel « volant », présent dans plusieurs bibliothèques (Communauté de Communes Val de Sully,...) ;
- La mise à disposition de personnel communal, affecté sur plusieurs heures à la bibliothèque (Saint-Cyr-en-Val,...).

Amplitude horaire moyenne hors Orléans Métropole



Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données d'activités 2017 des bibliothèques loirétaines - Insee, recensement 2016 : population municipale
BD TOPO©IGN 2018 - Département du Loiret - février 2019 - Reproduction interdite

Amplitude horaire moyenne - zoom sur Orléans Métropole



Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données d'activités 2017 des bibliothèques loirétaines - Insee, recensement 2016 - population municipale
 BD TOPO©IGN 2018 - Département du Loiret - février 2019 - Reproduction interdite

► **L'accessibilité pour les publics en situation de handicap** : 72% des bibliothèques répondantes ont mis en place un accès facilité pour les publics en situation de handicap contre 70 % l'an passé. L'accessibilité concerne : l'accessibilité physique (les accès pour les fauteuils roulants) ou les accès adaptés aux collections (les livres large-vision, livres lus, livres en braille, livres DVD en langue des signes, malles thématiques), et portage à domicile.

► **Le Système intégré de Gestion des Bibliothèques (SIGB) :**

L'utilisation d'un logiciel de gestion de bibliothèque est un outil particulièrement précieux pour assurer le fonctionnement d'une bibliothèque municipale. Aujourd'hui, certaines bibliothèques de niveaux ABD 4, et surtout quelques bibliothèques de niveau ABD

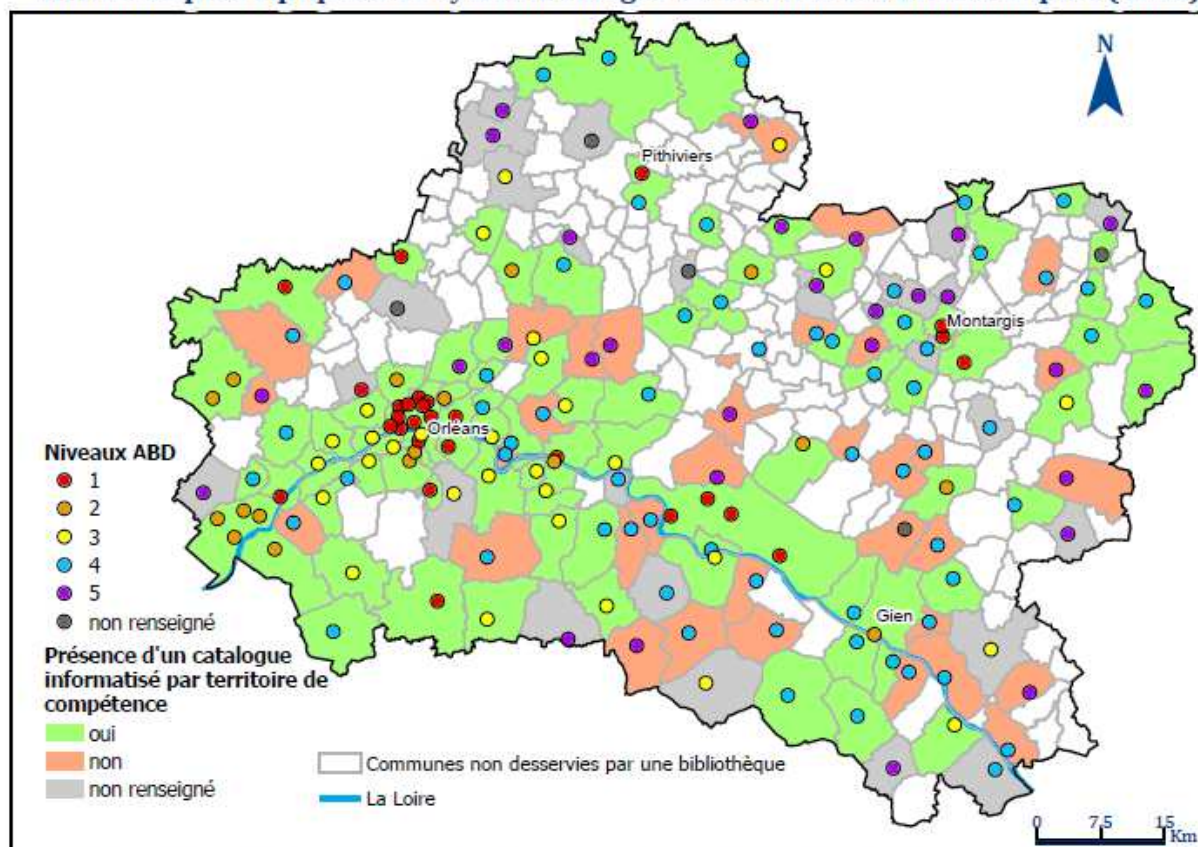


74%

des bibliothèques sont équipées d'un SIGB logiciel de gestion de bibliothèque pour le suivi des collections et des emprunteurs

3, en sont encore dépourvues. Cependant, plusieurs Communes dont la bibliothèque ne fonctionne pas à ce jour avec un SIGB sont engagées aujourd'hui dans un processus d'informatisation.

Bibliothèques équipées de Système Intégré de Gestion des Bibliothèques (SIGB)



Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données d'activités 2017 des bibliothèques loirétaines - BD TOPO©IGN 2018 - Département du Loiret - février 2019 - Reproduction interdite

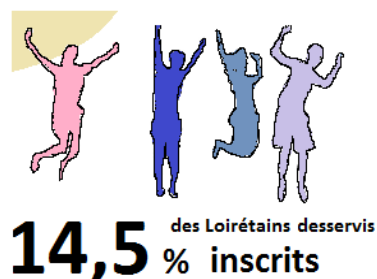
Les ressources documentaires

Les plus grandes bibliothèques du réseau proposent davantage le prêt de supports multimédias CD et DVD. Ce sont aussi les équipements qui disposent davantage d'un personnel qualifié et de locaux adaptés ; une part importante des bibliothèques de Communes de moins de 2000 habitants disposant de locaux inférieurs.

En 2017, les bibliothèques proposent au prêt et, en incluant les fonds de la Médiathèque départementale :


une offre loirétaine de :
1 675 313 livres
 **138 938** cd
57 929 dvd 

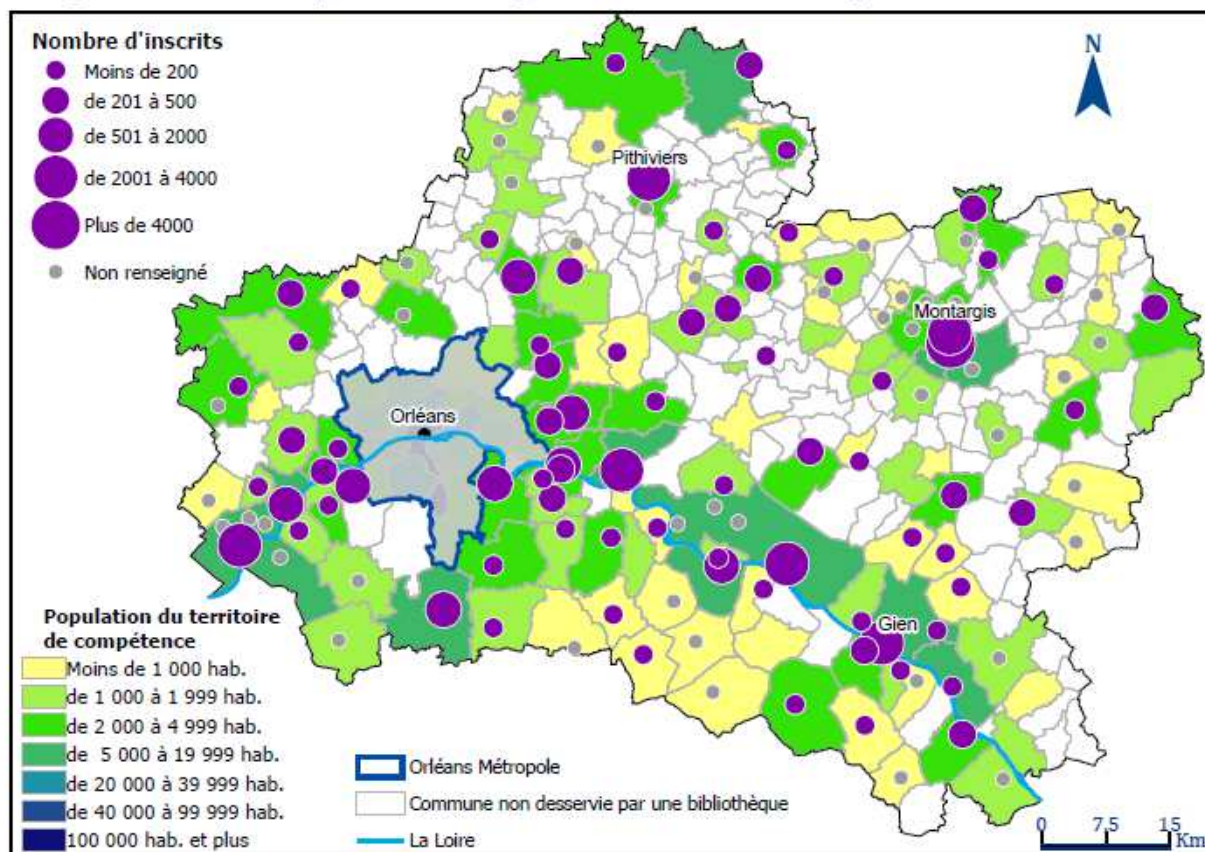
Les profils des usagers



Le nombre de Loirétains inscrits en bibliothèque estimé pour 2017 à 108 830 inscrits soit une hausse de 5% par rapport à 2016.

► **Les Séjourneurs** La prise en compte des publics qui fréquentent la bibliothèque sans y être inscrits est incontournable dans l'évaluation de l'activité des bibliothèques en plus du critère des emprunteurs actifs, c'est-à-dire des personnes qui ont emprunté au moins un document dans l'année. En effet, la bibliothèque assure de

Emprunteurs actifs par bibliothèque hors Orléans Métropole



plus en plus une fonction sociale et humaine, en proposant notamment l'accès au réseau Internet évitant pour certains une rupture sociale, grâce à une mise à disposition d'équipement, l'apprentissage du maniement de l'ordinateur, l'aide au remplissage des formulaires administratifs et parfois à la fonction d'écrivain public.

► **La répartition des inscrits par âge**

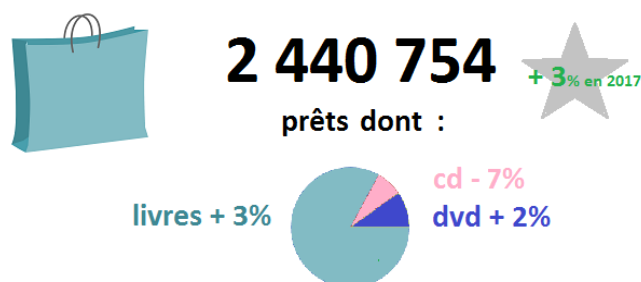
On observe une sous-représentativité des moins de 14 ans dans les petites communes rurales et une sous-représentativité des plus de 65 ans dans les plus grandes villes.

► **Les prêts de documents physiques**

Nombre moyen de prêts de documents physiques						
Population couverte	Prêts moyens / habitant		Prêts moyens / bibliothèque		Prêts de Livre / bibliothèque	Prêts de CD / bibliothèque
	2016	2017	2016	2017	2017	
Moins de 1 000 hab.	1,73	1,52	1 085	876	843	36
1 000 - 1 999 hab.	1,63	1,88	2 465	2 567	2 452	81
2 000 - 4 999 hab.	2,14	2,21	6 988	6 728	6 372	54
5 000 - 19 999 hab.	4,64	3,39	50 237	34 317	32 486	189
20 000 - 39 999 hab.	5,81	5,29	121 642	112 210	112 210	NC
100 000 hab. et plus	5,61	NC	644 789	NC	NC	NC
Moyenne Loiret	NC	2,29	NC	12 781	12 271	59

Source : Campagne statistique 2017 relative aux données 2016, Médiathèque départementale du Loiret. Echantillon de 74 réponses analysées.

Le nombre de prêts est stable, il est évalué à 2,29 prêts en moyenne par habitant. Il est lié à la taille de la bibliothèque : les emprunteurs des plus petites bibliothèques empruntent 1,5 document quand ceux des plus grandes en empruntent 5,3 soit près de 4 fois plus.



► **Les lectures de ressources numériques Loiretek**

Une interruption de l'offre de ressources numériques Loiretek pour préparer l'ouverture d'un Portail Web fédérant espace dédié pour les professionnels des bibliothèques et accès grand public aux ressources numériques, a eu lieu au 1^{er} trimestre 2018 : les Loirétains disposent toujours d'un accès à distance à 6

ressources : presse, cinéma, musique, livres, auto-formation, jeunesse. Cette offre de ressources numériques se conçoit comme complémentaire de l'offre de ressources physiques proposée aux usagers par les bibliothèques du département. Elle peut constituer un moyen, parmi d'autres, d'améliorer l'accessibilité à une offre culturelle et de savoirs pour les Loirétains, en particulier dans les Communes où l'amplitude horaire de la bibliothèque est peu importante.

En conclusion,

Si l'on constate des disparités sur le territoire départemental en termes d'accès au service public de la lecture, 90% des habitants du Loiret peuvent accéder à une bibliothèque ou à un point lecture sur leur territoire de leur Commune¹¹. On observe aussi que la majorité des bibliothèques du département sont engagées dans une démarche d'accueil et d'animation pour les publics les plus divers, participant ainsi du renforcement de la citoyenneté et de la cohésion sociale. Partout où les bibliothèques agissent en transversalité, comme créateur de lien social, elles remplissent un rôle citoyen, dont l'action dépasse largement le seul champ culturel.

11. Ou sur le territoire de la Communauté de Communes pour les habitants de Communes ne disposant pas de bibliothèque sur le territoire communal, mais dont la Communauté de Communes a développé un réseau de bibliothèques.

VOLET 2 : Le Département du Loiret, promoteur de la Lecture publique en territoires

Compétence obligatoire des Départements suite à la loi NOTRe, l'action du Loiret pour porter la politique publique de la lecture et aider les bibliothèques s'appuie notamment sur l'investissement de la Médiathèque départementale du Loiret, Centre de ressources au service de 170 bibliothèques-partenaires.

L'activité de la Médiathèque départementale sur 2017 et 2018 est marquée par la mise en œuvre du 1^{er} Schéma départemental de lecture publique, adopté le 8 décembre 2017 par l'Assemblée départementale.

4. Le sens des actions de la Médiathèque départementale

Le 1^{er} Schéma départemental de la lecture publique 2015-2021

Le 19 février 2018, le Président du Conseil départemental Marc Gaudet a lancé officiellement la mise en œuvre des actions du Schéma départemental de lecture publique, en présence d'élus, de directeurs généraux et de responsables de bibliothèques. D'autres temps forts ont marqué en 2018 la mise en œuvre du Schéma départemental :

- la 1^{ère} Journée des rendez-vous de la Lecture publique au Château de Chamerolles, accueillant plus de 170 participants ;
- La 1^{ère} édition de Bibliocyclette, projet itinérant et original, associant découvertes culturelles, sportives et promotion de l'action des bibliothèques.

Dès 2018, 8 des 16 actions du Schéma départemental de lecture publique ont été initiées ou mises en œuvre :

- *Développer les actions en direction des publics empêchés des bibliothèques*

Réalisation d'un diagnostic départemental des actions, acteurs et publics bénéficiaires des actions en direction de publics empêchés ou éloignés de la lecture, qui permettra de déployer des collections adaptées, de mettre en place des formations sur la bonne prise en compte de ces publics et d'organiser ou de contribuer à l'organisation d'action culturelles inclusives et dédiées à ces publics en territoire.

- *Accompagner les bibliothèques*¹²

Le Département du Loiret a accompagné plusieurs projets de bibliothèques (création et développement de bibliothèques, conseils pour le réaménagement ou pour le désherbage, élaboration de projets de service,..), à la demande des élus de Communes ou Communautés de Communes.

- *Développer et promouvoir l'offre de médiation culturelle*

Le portail *Loiretek.fr* valorise les animations proposées par les bibliothèques loirétaines. Les partenariats autour des actions de médiation culturelle sont encouragés : des expositions de qualité réalisées par les bibliothèques peuvent notamment être mises à profit des publics d'autres bibliothèques.

- *Assurer une circulation efficiente des documents sur l'ensemble du réseau*

Réalisation d'un diagnostic sur la circulation des documents sur l'ensemble du réseau afin de faciliter la circulation des documents prêtés par la Médiathèque départementale.

- *Promouvoir auprès des élus les valeurs fondant la diffusion de la Lecture publique*

La présentation de l'accompagnement des Collectivités a été effectuée à destination des Elus des Communes et Communautés de communes du Loiret lors des rendez-vous CAP Loiret à Chamerolles, Amilly et Sandillon. Le précédent Rapport d'activités de lecture publique, adopté à l'unanimité par l'Assemblée départementale en 2018 en a été un outil de référence pour promouvoir l'action des bibliothèques.

12. Présentation de l'action dans la rubrique suivante « Ingénierie de projets »

- *Construire ensemble : recenser, partager, mutualiser les pratiques et connaissances*

Le nouveau Portail Web *Loiretek.fr* de la Médiathèque départementale, ouvert depuis avril 2018, communique sur les actions de promotion de la lecture publique par le Département du Loiret, sur ses collections pour tous publics, sur les services proposés à ses partenaires et offre un bouquet de ressources numériques aux Loirétains.

- *Associer les citoyens à la construction de l'offre des bibliothèques*

La Journée des Rendez-vous de la lecture publique du 31 mai 2018 a constitué une 1^{ère} journée de partage d'expérience autour des actions portées par les bibliothèques pour les usagers.

- *Faire connaître les ressources et services de la Médiathèque départementale*

Les nouvelles parutions au catalogue de l'offre de médiation culturelle de la Médiathèque départementale du Loiret sont systématiquement mises en valeur sur le Portail Web de la Médiathèque départementale du Loiret. Une communication spécifique et ciblée est désormais mise en œuvre lors de chaque création : ainsi, à l'occasion de la parution de la malle thématique « *Les livres, c'est bon pour les bébés* », une information a été transmise aux bibliothèques-partenaires, mais également aux Maisons du Département et à la Direction *Enfance Famille* du Département du Loiret.

Le Contrat Territoire Lecture-Itinérance

La première édition des rendez-vous de la Lecture Publique s'est conclue le 31 mai 2018 par la signature d'un Contrat Territoire-Lecture Itinérance 2018-2020¹³ entre le Département du Loiret, et l'Etat.

Le dispositif des Contrats Territoire-Lecture (CTL), mis en place par le Ministère de la Culture, permet d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture.

Ce dispositif acte pour une durée de 3 ans des actions en faveur des publics empêchés ou éloignés de la lecture, de l'éducation artistique et culturelle et d'une proximité accrue en milieu rural.

Le CTL-Itinérance a pour but de faire rayonner des projets défendant la lecture publique sur les territoires ruraux et à faible densité démographique.

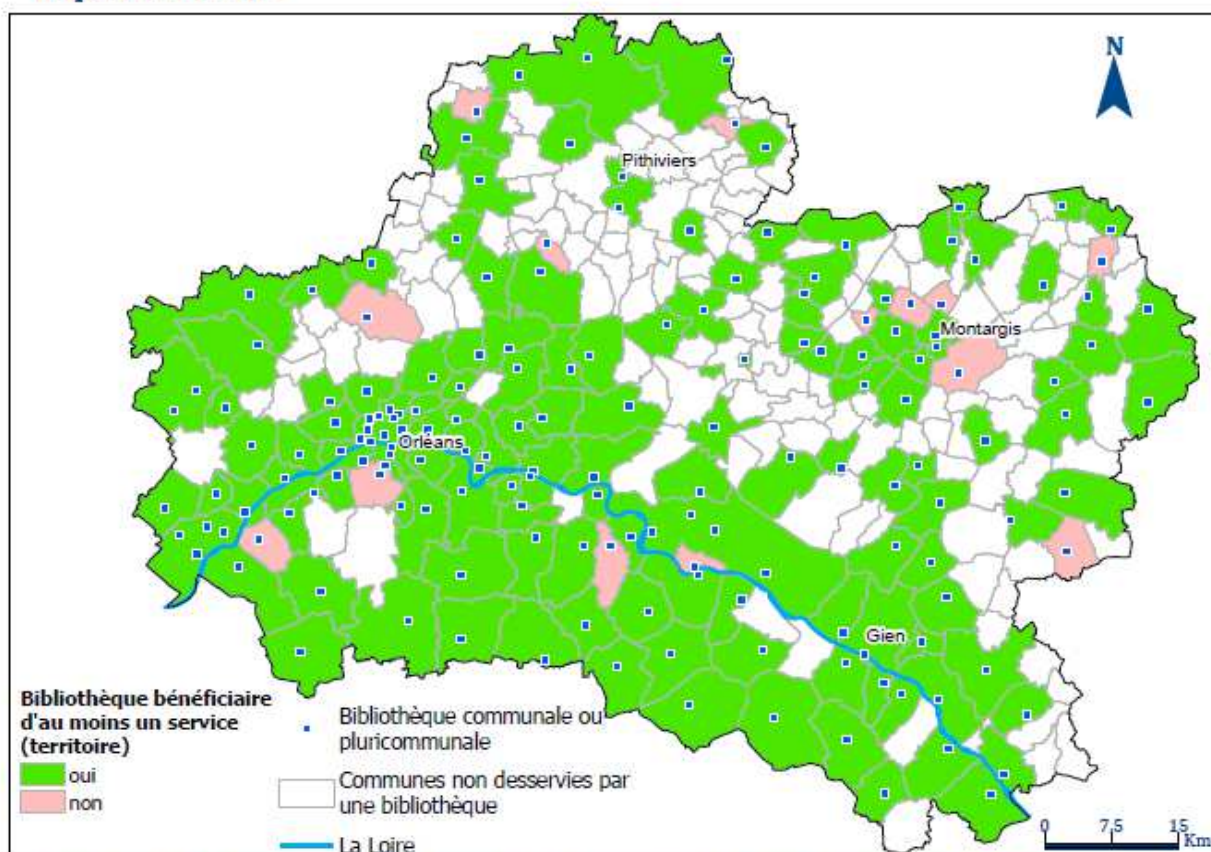
13. Disponible sur <https://www.loiretek.fr/lecture-publique/contrat-territoire-lecture-itinerance/210-contrat-territoire-lecture-itinerance>

5. Les missions de la Médiathèque départementale

Dans le cadre de sa compétence de service public de la lecture, compétence obligatoire pour les Départements, 5 missions principales sont assurées par la Médiathèque départementale dont profitent 89% des bibliothèques loirétaines :

- Le service de diffusion de collections physiques et numériques ;
- Le service d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement de projets ;
- Le service d'animation et de médiation culturelle ;
- Les actions en faveur des publics empêchés et/ou éloignés de la lecture ;
- Le service de formation (réactivé à partir de 2019) et les journées professionnelles.

Bibliothèques bénéficiant d'un accompagnement de la Médiathèque départementale



Sources : Médiathèque départementale du Loiret, données d'activités 2018 - BD TOPO@©IGN 2018 - Département du Loiret - février 2019 - Reproduction interdite

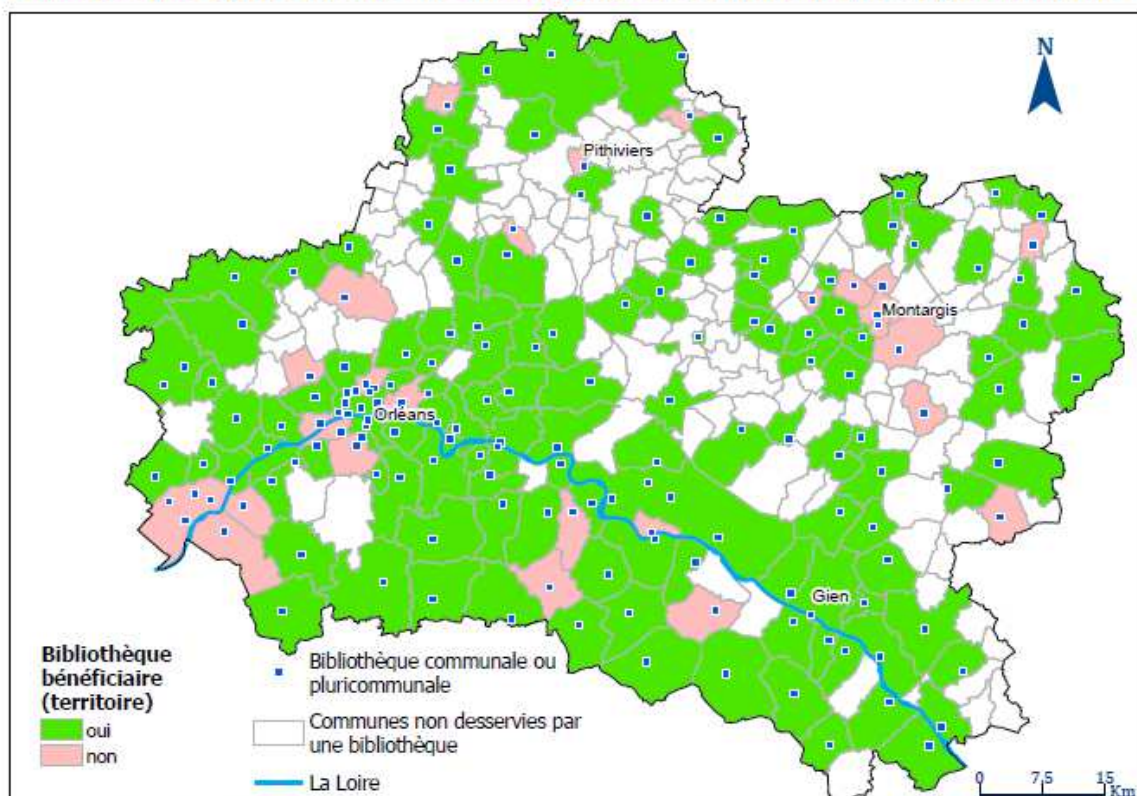
► 1. Le service de diffusion de collections physiques et numériques

Le savez-vous ? Lorsqu'un usager emprunte en bibliothèque un document du Département du Loiret, celui-ci a auparavant suivi un circuit méconnu et incontournable : passant de mains en mains en fonction des différents métiers des bibliothèques : sélection documentaire, réception des commandes, ajout des documents au catalogue informatique, équipement des nouveautés et prêt aux bibliothèques-partenaires. Autant de tâches intellectuelles, logistiques et pratiques qui concourent à l'activité documentaire d'une médiathèque départementale.

Si les missions des bibliothèques départementales ont intégré progressivement l'ingénierie et la médiation culturelle, le prêt de documents reste une mission fondamentale nécessaire à l'attractivité des fonds des bibliothèques-partenaires. Le Département du Loiret s'attache, dans un souci de complémentarité avec les Communes et les Communautés de Communes, à développer les fonds multimédias dans les communes les moins peuplées : ainsi 76 bibliothèques disposent d'un fonds de CD prêté par la Médiathèque départementale et 45 bibliothèques disposent d'un fonds de DVD prêté par la Médiathèque départementale.

En 2018, la Médiathèque départementale a prêté à 130 bibliothèques loirétaines 119 254 livres, 17 677 CD et 14 174 DVD, soit 151 105 documents. Dans les bibliothèques de Communes de moins de 10 000 habitants, son apport représente 52% des documents circulant au profit des usagers.

Bibliothèques ayant en dépôt des documents de la Médiathèque départementale



En 2018, un important renouvellement documentaire a été opéré pour les bibliothèques de Courtenay, de Puisseaux, et de la Communauté de Communes Val de Sully, favorisant un intérêt renouvelé pour les usagers. Par ailleurs, un fonds documentaire a été créé pour la bibliothèque de Sury aux Bois, suite au déménagement de la bibliothèque associative dans de nouveaux locaux, rénovés par la Municipalité de Sury aux Bois.

► *Les collections de la Médiathèque départementale en 2018*

Tous supports confondus le nombre de documents figurant dans les collections départementales a baissé de 1,5% entre 2017 et 2018 suite à un important travail de désherbage c'est-à-dire le retrait des collections de documents abîmés, ou dont l'information n'est plus pertinente, au service d'une meilleure attractivité des collections.



Un effort important est porté depuis 2016 à la « seconde vie des livres » retirés des collections, avec comme objectif prioritaire des dons à des structures départementales (Maisons du Département, Maison de l'Enfance,...) ou associatives. En 2017 et en 2018, des dons importants de livres ont ainsi été effectués à plusieurs Maisons du Département, à la Maison de l'Enfance. Les ouvrages retirés des collections départementales ont aussi alimenté les boîtes à livres de plusieurs sites départementaux.

► *La mise à disposition de ressources numériques*

La Médiathèque départementale du Loiret a concrétisé sur 2017 et 2018 le renouvellement de ses outils de gestion informatique et de diffusion, action inscrite dans le projet de Mandat départemental 2015-2021.



Le Département du Loiret a opté pour le module "Portail citoyen" en complément de son offre de services offrant un seul et unique portail pour les professionnels du réseau départemental et les usagers Loirétains. Il permet d'ouvrir l'accès aux ressources numériques à tous les Loirétains adhérents à une bibliothèque du réseau.



► *Le nouveau portail Loiretek*

Le projet de modernisation informatique de la Médiathèque départementale engagé depuis 2016 a abouti à l'ouverture d'un nouveau Portail Web "Loiretek" le 26 avril 2018. Les contenus développés sur le Portail Web de la Médiathèque départementale s'adressent aussi bien aux professionnels du réseau de lecture publique du Loiret, qui retrouvent l'accès à l'actualité et à tous les services offerts par la Médiathèque départementale (catalogue, réservations...), qu'au grand public.



Objectifs :

- Valoriser les collections, physiques et numériques de la Médiathèque par la médiation de contenus
- Promouvoir les offres et services proposés par la Médiathèque départementale à l'attention des professionnels de lecture publique du Loiret
- Faire connaître et communiquer sur les actions de la Médiathèque départementale et du réseau des bibliothèques auprès du grand public

- Etre une source d'information fiable, évolutive, compréhensible et accessible, gratuite, actualisée.

L'organisation des contenus s'articule autour de 4 grandes rubriques : *Lecture publique, Nos collections, Espace partenaires, Médiathèque numérique.*

► **La réservation en ligne des documents du catalogue**

En 2018, le nombre de réservations de documents satisfaites est passé de 44% à 47 % avec en 2018 : 6 551 réservations satisfaites sur 13 724 demandes. La question de la circulation fluide des documents fait l'objet d'une action du Schéma départemental de lecture publique afin d'améliorer ce résultat.

Zoom sur l'offre de lecture pour la petite enfance :

Les tapis de lecture :

Pour Madame Foulard, responsable de la bibliothèque de Boiscommun, ce sont de « très bon supports pour une animation avec les enfants. Éblouis par la beauté du tapis, ils participent à l'histoire ».

Madame Pierre, responsable du Relais Assistants Maternels de Puiseaux parle d'un « support aussi bien adapté aux tout-petits qu'aux enfants du CE2. »

Madame Hamon (bibliothèque de Chuelles) souligne « un choix de livres tout-à-fait adapté que les tout-petits ont beaucoup de plaisir à découvrir et manipuler. » Les documents ont même été proposés directement dans les crèches par les assistantes maternelles de la Communauté de Commune des Quatre Vallées.

Retour d'expérience de la bibliothèque de Chuelles : « Depuis 1 an, la bibliothèque municipale rend visite à 2 crèches de la Communauté de Communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouane (3CBO) : la crèche des Marmouillots de Douchy, la crèche des Boutteloups de Château-Renard pour la découverte d'une bibliomalle prêtée par la Médiathèque départementale du Loiret. Chaque trimestre, chacune des crèches reçoit 2 visites : 1 ou



2 personnes bénévoles restent de 10h à 11h en présence d'une dizaine d'enfants avec 2 éducatrices. Les tout-petits manipulent la série de livres mise à leur disposition. Certains s'installent auprès des adultes pour une

lecture individuelle ou collective. Les documents sont des supports pour laisser les bébés lecteurs s'exprimer. Des moments d'échanges verbaux ont également lieu avec la manipulation de marionnettes. Ces interventions ponctuelles sont appréciées. »

► **2. Le service d'ingénierie**

► *L'accompagnement technique*

Le Département du Loiret accompagne les Communes et Communautés de Communes dans leurs projets de création, d'aménagement ou de développement de bibliothèques :

- Un accompagnement pour la compétence lecture publique (Communauté de Communes des 4 Vallées, Communauté de Communes de Val de Sully) ;
- Appui pour l'élaboration de projets de service de bibliothèques (Communes de Courtenay, Saint-Cyr-en-Val, Puiseaux, Auxe) ;
- Des conseils apportés à de nouvelles équipes, pour assurer au mieux le fonctionnement des équipements ouverts au public (Communes de Puiseaux, Tigy, Sury-aux-Bois) ;
- Un accompagnement méthodologique pour des projets d'aménagement, de déménagement ou de construction (Communes de Lorris, Sandillon, Vienne en Val et Auxe).

► *Le soutien financier*

En 2018, le Département du Loiret a soutenu financièrement :

- l'aménagement de l'espace de lecture enfant de la médiathèque de Saint-Denis-en-Val ;
- la création à Courtenay d'un pôle culturel comprenant une médiathèque (inaugurée en mars 2019).

► **3. Le service d'animation et de médiation culturelle**

► *Le prêt d'outils d'animation*

La Médiathèque départementale conçoit et propose dans son catalogue les sélections suivantes :

239 malles thématiques dont 13 créations et actualisations ont été proposées aux structures partenaires. Ce sont des lots de documents (livres, CD, DVD, jeux, expositions etc.) destinés à accompagner des animations. 46 bibliothèques, 15 collèges, 7 lycées et aussi des associations, réseaux d'assistantes maternelles principalement en ont emprunté. Nous pouvons estimer les Loirétains qui en ont bénéficié à 16 343.

32 fonds thématiques : sélections de documents sur une thématique, élaborés par l'équipe de la Médiathèque départementale à la demande des bibliothèques, le plus souvent en prévision d'une animation. En 2018, 32 fonds ont été préparés pour 17 bibliothèques.

19 malles thématiques dont 4 créations : sélections de documents multi-supports créées sur une thématique et empruntables par l'utilisateur. Elles ont fait l'objet de 18 prêts.

22 sélections visuelles et sonores dont 1 création : sélections de CD ayant toutes un point commun à deviner sur la couverture du livret ; elles ont fait l'objet de 4 prêts.

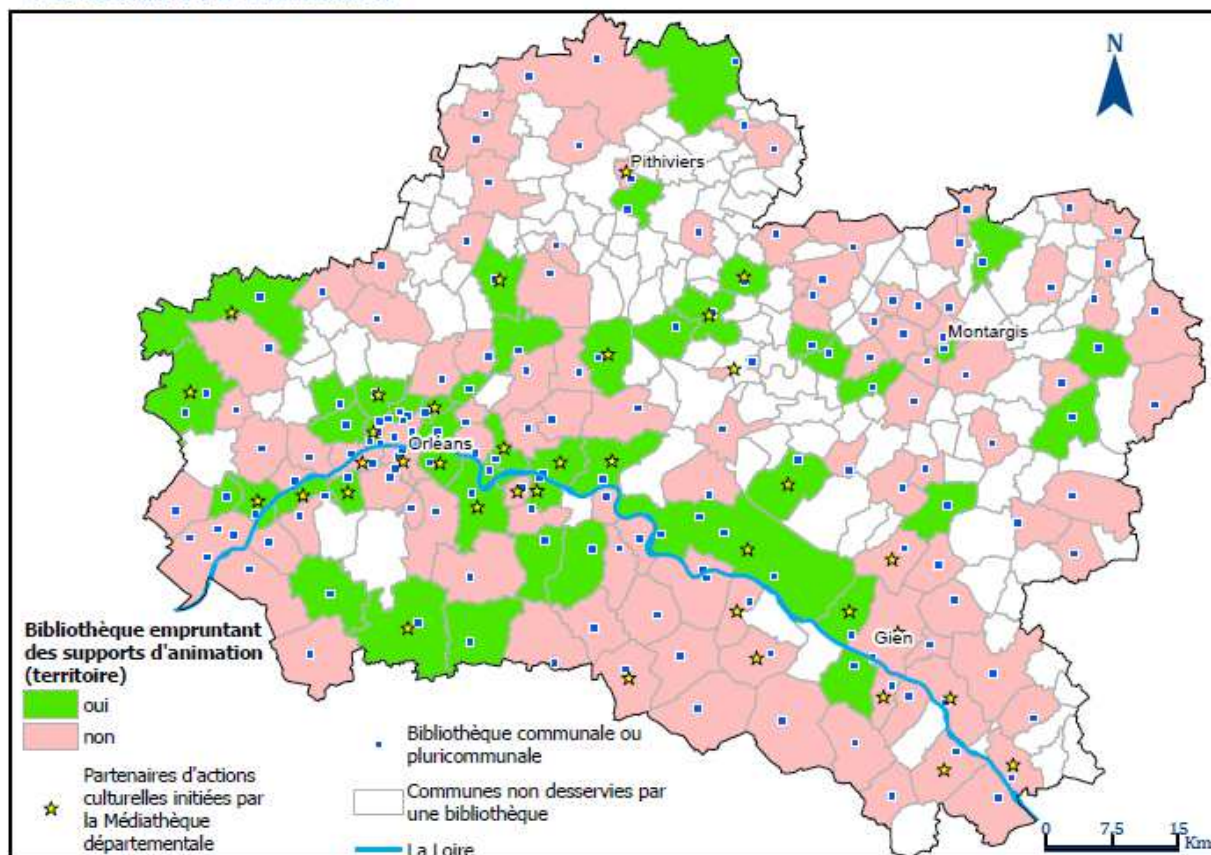
21 « coups de projecteur » cinéma dont 1 création : sélections de DVD valorisant des œuvres de cinéastes peu connus, ont fait l'objet de 18 prêts

5 Tapis de lecture : tapis en relief qui reproduisent fidèlement les illustrations d'un album, des personnages et accessoires en tissu qui entrent en scène au fil du récit, des enfants installés autour du tapis posé à même le sol. Ces outils de médiation permettent de vivre les histoires autrement : exploration tactile et visuelle, sens esthétique et expression orale sont stimulés.

15 Biberons de lecture – Lots d'albums illustrés, cartonnés, découpés, livres CD permettant des projets d'action culturelles en direction de la petite enfance.

6 Tapis à historiettes - Tapis d'éveil ou de jeu accompagnés d'une douzaine d'albums en rapport avec la thématique du tapis. De quoi inviter en confiance les tout-petits dans l'univers des livres. C'est l'occasion de stimuler leur sens de l'observation et de l'échange en établissant des liens entre les illustrations textiles et graphiques.

Bibliothèques partenaires de la Médiathèque départementale sur les actions culturelles en territoires



► *Des actions culturelles en territoire au plus près de Loirétains*

La 1^{ère} Edition de Bibliocyclette



Du 8 au 13 juillet 2018, le Département du Loiret a organisé la « Bibliocyclette », balade cyclo-culturelle sur les parcours cyclables du Loiret, un événement inédit en France: durant six jours, trois vélos triporteurs ont parcouru 120 kilomètres, remplis de livres, et de matériels d'animations, via l'itinéraire de *La Loire à Vélo*, à la rencontre des usagers sur tout le territoire. L'objectif de cet événement qui allie culture, sport, patrimoine et loisir, est d'apporter au plus près des habitants la lecture sous toutes ses formes. De nombreuses animations ont été proposées en plein air dans des squares, places de villages, parcs tout au long du parcours : lectures jeunesse et adultes (sur le thème du voyage, du vélo, de la Loire...), théâtre ambulant japonais (les kamishibaïs), un déjeuner littéraire autour de

Robert Louis Stevenson, animations avec des centres de loisirs, exposition de vélos anciens et créations d'enfants sur le thème du Voyage au pays de l'imaginaire, atelier autour du livre tactile... A chaque étape, des documents réformés étaient donnés aux visiteurs et un atelier Carnet de Voyages animée par une artiste professionnelle a permis de créer un lien sur l'ensemble du parcours.



Cette opération s'inscrit dans le cadre du Contrat Territoire-Lecture Itinérance signé entre l'Etat et le Département du Loiret.

Les ateliers de découverte des livres tactiles



La Médiathèque départementale du Loiret possède un fonds de 121 livres tactiles dont 19 ont été acquis en 2018. Ces livres peuvent être empruntés ou faire l'objet d'un accompagnement par l'équipe de la Médiathèque départementale.



En 2018, 24 ateliers ont été organisés pour 250 scolaires et familles en partenariat avec les bibliothèques de Mareau-aux-Prés, Saran, La Ferté-Saint-Aubin, Bonny-sur-Loire, et avec le Réseau d'Assistants Maternels de Saint-Denis-en-Val.

Chemins contés



Dans le cadre du Contrat Territoire Lecture - Itinérance, le Département du Loiret sous la direction artistique de la conteuse Anne Boutin-Pied de la Compagnie *60 décibels* a proposé une approche originale de la lecture à travers le conte, associant spectacles tous publics et formations pour



les professionnels des bibliothèques du réseau départemental, 150 personnes (en particulier un public familial : 50% d'enfants) ayant assisté aux spectacles assurés sur la fin d'année 2018¹⁴.

E-prix MangaLoiret



Depuis 2014, sa vocation est de favoriser l'épanouissement et l'ouverture culturelle des jeunes Loirétains en valorisant une offre littéraire autour du manga. Ce prix est destiné à sensibiliser les adolescents aux spécificités graphiques et esthétiques du manga, plus largement au livre, à la lecture, aux usages d'une bibliothèque, et au développement de leur sens critique.

Placée sous le thème du « Feel good : bien dans ta vie » et parrainé par un mangaka Loirétain, Christophe Cointault, la cinquième édition de MangaLoiret a réuni 80 partenaires: 43 collèges, 29 bibliothèques, 6 lycées, 1 Etablissement régional d'Enseignement Adapté (l'EREA Simone Veil d'Amilly), et enfin la Maison de l'Enfance.



► *Événement d'initiative nationale*

La Médiathèque départementale a animé un stand destiné au jeune public à l'occasion de la Fête de la Science 2018, les 13 et 14 octobre 2018 à la Faculté des Sciences d'Orléans : 550 visiteurs venus en familles ont lu, joué et échangé autour de la malle thématique « *Délices de chiffres* ».

► *Événements d'initiative locale*

Le Département du Loiret a également contribué à des événements d'initiative locale notamment des salons :

- le Salon du Livre du Giennois, à Gien, organisé par la Communauté de Communes Giennoises,
- le Salon Livres au Cœur, à Orléans, organisé par l'association Arts et Littérature,
- le Salon du Livre Jeunesse, à Beaugency, organisé par l'association Val de Lire.

► 4. La lecture pour les publics empêchés et/ou éloignés de la lecture

Suivant son Schéma de Lecture publique, la Médiathèque départementale initie des actions en direction des publics empêchés et/ou éloignés des bibliothèques. En 2018, la Médiathèque départementale s'est engagée dans la réalisation d'un diagnostic départemental des actions, acteurs et publics bénéficiaires nécessaire au déploiement de collections adaptées, à la mise en place de formations sur la bonne prise en compte de ces publics et à l'organisation d'actions culturelles inclusives adaptées.

14. Présentation de la formation chapitre 4, rubrique « Formations et journées professionnelles ».

► *Une diversité des collections adaptées pour tous les publics*

Les livres de large vision : les textes ont la particularité d'être écrits plus gros que les textes traditionnels et permettent une lecture de confort pas seulement aux lecteurs ayant de réels problèmes de vision mais aussi aux autres lecteurs qui l'affectionnent particulièrement. Ce fonds offre une grande diversité de lectures et d'éditeurs, sa production ne cessant de s'étoffer.

Les livres tactiles : ils sont écrits en braille et en écriture noire avec gros caractères et proposent des illustrations en reliefs. Ils sont appréciés des personnes ayant des soucis visuels mais aussi des autres personnes qui redécouvrent le sens du toucher.

Les livres « dys » : ces livres sont adaptés pour les enfants souffrant de troubles "DYS" : dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dysgraphie ou dyspraxie. Ils proposent des contrastes poussés, mais sans réverbération des caractères, un choix de mots réguliers et simples, mais pas simplistes, des phrases courtes, une police non seulement adaptée mais aussi agrandie, un ordre de narration chronologique, un positionnement judicieux du texte, une taille de livre facile à prendre en main, des illustrations très représentatives du contenu.

Le « facile-à-lire » : Destinés aux personnes qui lisent avec difficulté (langue maternelle autre que celle du texte, troubles de la vision, dyslexie, ou autre raison), ces livres veulent permettre à ces personnes de renouer avec la lecture « plaisir ». Il s'agit de textes courts avec une police assez grande, une mise en page aérée, un vocabulaire simple et d'histoire « où l'on se retrouve », sujets populaires.

Les livres sonores : le "livre audio" est un texte dont la lecture à voix haute a été enregistrée. Cette nouvelle forme de lecture rencontre un vif succès auprès des publics spécifiques comme auprès des jeunes adultes hyper-connectés.

Les DVD adaptés : Les DVD adaptés aux personnes ayant des déficiences visuelles proposent une audiodescription des images¹⁵.

► **5. Le service de formation et les journées de rencontres professionnelles**

La Médiathèque réalise une veille sur les besoins en formation des professionnels de la lecture publique. En 2019, les formations de base pour les professionnels des bibliothèques seront réactivées (Action du Schéma de lecture publique : « Créer un réseau de formateurs »).

¹⁵ Par exemple : le générique est lu à haute voix, des commentaires décrivent le décor, les déplacements des personnages, leurs attitudes. Les DVD adaptés aux personnes ayant des déficiences auditives proposent un sous-titrage en différentes couleurs selon la nature des ajouts : dialogues, narration, bruits, chansons notamment.

► **En mai :**

1^{ère} édition de la Journée des Rendez-vous de la Lecture publique à Chilleurs-aux-Bois, Château de Chamerolles



Cette journée a réuni plus de 170 participants : Elus, professionnels des collectivités Territoriales, acteurs culturels et associatifs, artistes conteurs, auteurs et éditeurs ont pu à cette occasion échanger sur les évolutions nombreuses que connaît le monde de la lecture.

La journée a permis d'interroger collectivement l'évolution des usages, des offres en bibliothèques et pratiques professionnelles en vigueur. 33 intervenants, auteurs locaux, artistes, éditeurs, professionnels des bibliothèques, de l'Education, de la Culture ont partagé leur expérience et leur compréhension des pratiques de lecture autour de 5 tables rondes thématiques : « Lire pour s'évader, se ressourcer », « Lire pour enrichir son expérience sociale », « Jeux vidéo, cinéma et littérature en bibliothèques : quelles complémentarités ? », « La littérature, vecteur de lien social et de citoyenneté », « Lire demain : quel(s) futur(s) ? »

Les participants ont également eu la possibilité de découvrir des expériences culturelles innovantes lors du forum animé par les bibliothèques de l'Agglomération Montargoise et des rives du Loing, de Boiscommun et d'Artenay.

Affirmer le rôle social des bibliothèques ; susciter l'envie et le goût de la lecture autrement, favoriser une attitude d'ouverture au monde, encourager la complémentarité des offres culturelles, tisser des liens hors les murs, sont autant de questions qui ont été abordées avec les participants, faisant émerger des idées, des réflexions et des propositions.



A noter : les actes de cette Journée sont disponibles sur Loiretek.fr¹⁶ en versions intégrale et synthétique.

► **En septembre :**

Journée de formation à l'utilisation des tapis de lecture à Saint-Denis de l'Hôtel

> Objectifs : Sur les conseils méthodologiques et pratiques du formateur, les stagiaires se sont approprié ensuite les tapis de lecture (création artisanale en tissus qui reproduit fidèlement le décor et les personnages d'un album) mis à leur disposition pour découvrir le secret d'une bonne racontée : une subtile balance entre lecture et manipulations pour mettre en scène le récit sur le bon rythme.

Intervenants : Association officielle « Raconte-tapis », Médiathèque départementale et Médiathèque de Saint-Denis-de l'Hôtel.

16. <https://www.loiretek.fr/offre-de-services-2/se-former-et-apprendre/nos-journees-rencontres/271-les-actes-de-la-journee-de-la-lecture-en-loiret-2>

Matinée de sensibilisation à Loiretek à Pithiviers.

> Objectifs : Accompagner les habitants dans la prise en main des diverses fonctionnalités et multiples ressources culturelles offertes par le portail Loiretek.

> Intervenants : Médiathèque départementale et Médiathèque Denis Poisson de Pithiviers

Après-midi de présentation des collections adaptées de la Médiathèque départementale accessibles aux personnes déficientes visuelles pour la Fédération des Aveugles de France

> Objectifs : Promouvoir les collections adaptées – livres en braille, livres audio, DVD en audio description, ressources électroniques accessibles - proposées par la MDL et accessibles dans les bibliothèques loirétaines pour personnes mal voyantes ou non voyantes.

> Intervenants : Médiathèque départementale

► *En décembre, à Gien :*

2 journées d'initiation à l'art du conte dans le Cadre de l'action Chemins contés.

> Objectifs : les participants ont pu découvrir la place du conte au sein de la littérature orale, ses caractéristiques, sa diversité ; la conteuse Paule Latorre a incité les stagiaires à jouer avec les mots, les rythmes, les sons, en alternant théorie et pratique afin que chacun prenne confiance pour dire avec le plus de justesse possible l'histoire qui lui tient à cœur.

> Intervenants : Paule Latorre, Médiathèque départementale et Médiathèque de Gien.

► *Veillotek*

Veillotek est une veille sur l'actualité professionnelle, culturelle et sociale partagée.

En 2018, 49 éditions de la lettre hebdomadaire. Cette lettre d'information propose une veille sur des sujets variés comme l'actualité impactant les Collectivités territoriales (projets de lois, études et rapport), l'information relative au monde culturel et aux métiers de la Lecture publique. Sa diffusion est restreinte aux agents de certains services sociaux et culturels du Départements et aux Elus concernés par ces thématiques.

Sa version mensuelle est diffusée plus largement aux bibliothèques du réseau, à d'autres partenaires, ESAT et professionnels de la culture et aux destinataires de la Veillotek hebdomadaire. Elle propose une synthèse de l'actualité des métiers de la Lecture publique (rapports, études, retours d'expériences dans les bibliothèques du Loiret et ailleurs) ainsi que des informations susceptibles d'impacter les professionnels de la culture.

Bilan et mise en perspectives

Le Département du Loiret a initié en 2018 la mise en œuvre du Schéma départemental de lecture publique, en s'appuyant notamment sur la modernisation informatique de la Médiathèque départementale du Loiret concrétisée avec l'ouverture du Portail Web Loiretek, inscrite dans le Projet de mandat de l'Assemblée départementale.

Le Département du Loiret œuvre en complémentarité avec les Communes et Communautés de Communes du territoire, pour faire vivre les bibliothèques du Loiret et contribuer à leur attrait pour les habitants du département.

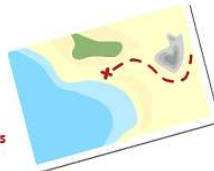
En partenariat avec le Ministère de la Culture, les Communes et Communautés de Communes, le Département du Loiret travaille à la création et à la diffusion d'une offre culturelle à destination de l'ensemble des Loirétains, avec une attention particulière aux publics fragilisés, empêchés et/ou éloignés, un enjeu partagé par l'ensemble des professionnels des bibliothèques sur le territoire.

A partir de 2019, en s'appuyant sur la richesse du réseau de lecture publique et le savoir-faire de ses acteurs, le Département du Loiret prévoit de renforcer les missions d'ingénierie au service de ses partenaires, de réamorcer les formations et de développer les actions liées à la lecture publique qui pourront constituer un levier déterminant de l'insertion sociale.

Le service public de la lecture en Loiret, c'est¹⁷ :



90% des Loirétains
disposent d'une bibliothèque
sur leur commune de résidence
soit **609 271** Loirétains desservis



+ de **900** professionnels
bénévoles et salariés

surfaces de lecture de

0,06 m²
par habitant



46% des bibliothèques
gratuites

11h15 par semaine
ouverture moyenne



74%
des bibliothèques sont équipées
d'un **SIGB** (logiciel de gestion de bibliothèque
pour le suivi des collections et des
emprunteurs)

17. Images de Pixabay modifiées



Département du Loiret
45945 Orléans • Téléphone 02 38 25 45 45
loiret@loiret.fr • www.loiret.fr